

14ème législature

Question N° : 22045	De M. Éric Ciotti (Union pour un Mouvement Populaire - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Justice
Rubrique >justice	Tête d'analyse >procédures	Analyse > statistiques.
Question publiée au JO le : 26/03/2013 Réponse publiée au JO le : 15/10/2013 page : 10889		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, aux fins de connaître le nombre de personnes condamnées en matière délictuelle en situation de réitération en 2011.

Texte de la réponse

Selon les données provisoires du casier judiciaire, en 2011, le nombre de condamnations des tribunaux correctionnels prononcées contre une personne en état de réitération au moment du jugement a été de 184 330.